Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — 1 2

Adresse de l'entreprise : LES HAUTES RIVES 02160 MAIZY — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 4 5 4 0 6 9 4 7 7 0 0 0 3 1 — Néant ☐

Exercice N clos le : 3 1 0 8 2 0 2 4

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	218 715	AK	218 715	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 412	AU	1 412	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 312 403	CV	800 000	6 512 403
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	7 532 530	BK	1 020 127	6 512 403
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	225 377	BY		225 377
	Autres créances (3)	BZ	491 799	CA		491 799
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 553	CG		1 553
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 649	CI		1 649
	TOTAL (III)	CJ	720 378	CK		720 378
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 252 908	1A	1 020 127	7 232 781

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 515)	DA	6 515
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	4 256 424
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	601
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	892 413
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	369 356
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	5 525 309
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69 498
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	129 365
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 177
	Dettes fiscales et sociales	DY	175 701
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 268 733
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 707 473
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 232 781

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 707 473
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	69 498

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue — biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue — services *	FG / FH / FI	287 672	63 058		350 730
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	287 672	63 058		350 730
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)	FP				6 871
	Autres produits (1) (11)	FQ				41
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				357 641
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				105 444
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				29 505
	Salaires et traitements *	FY				304 481
	Charges sociales (10)	FZ				127 190
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)	GA				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				10 131
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				576 751
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		GG				(219 110)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				870 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				11 248
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				881 248
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				300 000
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				51 096
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				351 096
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		GV				530 152
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		GW				311 042

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(58 314)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 238 890
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	869 534
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	369 356
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
	(3) Dont — Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 871
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	129
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD	218 715	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — [Dont Composants M3]	KS	2 283	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	1 412	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	3 695	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U	7 312 403	8V		8W	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	63 150	1U		1V	
	TOTAL IV	LQ	7 375 553	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	7 597 963	ØH		ØJ	

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV		LW	218 715	IX	218 715
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	2 283	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 412	MU	1 412
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	2 283	NH	1 412	NI	1 412
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	7 312 403	ØZ	7 312 403
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	63 150	2F		2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	63 150	NK	7 312 403	2H	7 312 403
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	65 433	ØL	7 532 530	ØM	7 532 530

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le 31082024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	218 715	PF		PG		PH	218 715
TOTAL I		RK	218 715	RM		RN		RO	218 715
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 283	QA		QB	2 283	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 412	QM		QN		QO	1 412
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 695	QV		QW	2 283	QX	1 412
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	222 410	ØP		ØQ	2 283	ØR	220 127

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	500 000	9V	300 000	9W		9X	800 000
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	500 000	TY	300 000	TZ		UA	800 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	500 000	UB	300 000	UC		UD	800 000
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG	300 000	UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	225 377		225 377		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB	54 188		54 188		
	État et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques : Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	437 611		437 611		
	Charges constatées d'avance	VS	1 649		1 649		
	TOTAUX	VT	718 825	VU	718 825	VV	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	69 498		69 498		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	64 177		64 177		
Personnel et comptes rattachés		8C	38 355		38 355		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 929		31 929		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	94 850		94 850		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 566		10 566		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	129 365		129 365		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 268 733		1 268 733		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 707 473	VZ	1 707 473		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	77 634
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	138 596				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

BIOLABO GROUP

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

Grant Thornton SAS
SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
9 rue de Pouilly 51100 Reims

BIOLABO GROUP
société par actions simplifiée unipersonnelle
4 rue de Vauxcéré
02220 VAUXTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2024

Aux Associés de la société BIOLABO GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIOLABO GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le : 18 février 2025 à : Reims



Le commissaire aux comptes

Grant Thornton SAS

Membre français de Grant Thornton International

Mallory DESMETTRE, Associé

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2024			31/08/2023
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	218 715	218 715		
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 412	1 412		
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	7 312 403	800 000	6 512 403	6 812 403
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				63 150
Total actif immobilisé	*7 532 530*	*1 020 127*	*6 512 403*	*6 875 553*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
▪ **Avances & acomptes versés / commande**				
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	225 377		225 377	252 768
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	585		585	
Personnel				35
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	54 188		54 188	36 878
Autres	437 027		437 027	363 860
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 553		1 553	11 577
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	1 649		1 649	1 108
Total de l'actif circulant	*720 378*		*720 378*	*666 228*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	***8 252 908***	***1 020 127***	***7 232 781***	***7 541 781***

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/08/2024	**31/08/2023**
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 6 515)	6 515	6 441
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 256 424	4 175 738
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	601	601
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	892 413	578 589
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	***369 356***	***401 553***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*5 525 309*	*5 162 923*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts		138 831
Découverts, concours bancaires	69 498	17 300
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	129 365	2 842
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**		
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 177	56 686
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	38 355	48 103
Organismes sociaux	31 929	45 223
Etat, impôts sur les bénéfices	94 850	51 875
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	10 566	14 861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 268 733	2 003 136
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	*1 707 473*	*2 378 858*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***7 232 781***	***7 541 781***

Compte de résultat

	31/08/2024			31/08/2023	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	287 672	63 058	350 730	311 904	38 825
Chiffres d'affaires Nets	**287 672**	**63 058**	**350 730**	**311 904**	**38 825**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			6 871	7 004	-132
Autres Produits			41	1 005	-964
Total des produits d'exploitation			**357 641**	**319 913**	**37 728**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			105 444	105 804	-360
Impôts, taxes et versements assimilés			29 505	13 845	15 660
Salaires et traitements			304 481	266 504	37 977
Charges sociales			127 190	107 151	20 039
Dotations aux amortissements sur immobilisations				6 288	-6 288
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			10 131	20	10 111
Total des charges d'exploitation			**576 751**	**499 612**	**77 139**
RESULTAT EXPLOITATION			**-219 110**	**-179 700**	**-39 410**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			870 000	580 000	290 000
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			11 248	10 594	654
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**881 248**	**590 594**	**290 654**
Dotations financières aux amortissements et provisions			300 000		300 000
Intérêts et charges assimilées			51 096	61 224	-10 128
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**351 096**	**61 224**	**289 872**
RESULTAT FINANCIER			**530 152**	**529 370**	**782**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**311 042**	**349 670**	**-38 629**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			-58 314	-51 883	-6 431
Total des Produits			**1 238 890**	**910 507**	**328 383**
Total des charges			**869 534**	**508 953**	**360 580**
RESULTAT NET			**369 356**	**401 553**	**-32 198**
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BIOLABO GROUP
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 7 232 781 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 369 356 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'acquisition et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport.
Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à son coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence aux capitaux propres, à l'actif net comptable corrigé, à la valeur de rendement et aux perspectives d'avenir.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Autres éléments significatifs

Montant des engagements retraite 5 627 euros.

Constatation de l'exercice de 18400 BSA par Monsieur Julien BUTET, directeur général de la société, représentant la somme de 80 760 euros, soit une augmentation du capital de 73.60 euros.

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 532 530

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	218 715			218 715
Immobilisations corporelles	3 695		2 283	1 412
Immobilisations financières	7 375 553		63 150	7 312 403
TOTAL	***7 597 963***		***65 433***	***7 532 530***

Amortissements et provisions d'actif = 1 020 127

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	218 715			218 715
Immobilisations corporelles	3 695		2 283	1 412
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	500 000	300 000		800 000
TOTAL	***722 410***	***300 000***	***2 283***	***1 020 127***

Une dépréciation des titres BPC est pratiquée car la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire servant au calcul des dépréciations, correspond à la juste valeur, appréciée par la direction selon les méthodes couramment utilisées. Sur la base de cette évaluation, les titres BPC ont été dépréciés à hauteur de 300 000 euros.

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immos.incorporel.	218 715	218 715	0	5 ans
Mat.bureau &informatique	1 412	1 412	0	de 2 à 3 ans
TOTAL	***220 127***	***220 127***		

Etat des créances = 718 825

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	718 825	718 825	
TOTAL	***718 825***	***718 825***	

Produits à recevoir par postes du bilan = 8 686

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	8 686
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	***8 686***

Charges constatées d'avance = 1 649

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 6 515

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1610360	0,00	6 516
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***0***		

Etat des dettes = 1 707 473

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	69 498	69 498		
Dettes financières diverses	129 365	129 365		
Fournisseurs	64 177	64 177		
Dettes fiscales & sociales	175 701	175 701		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 268 733	1 268 733		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***1 707 473***	***1 707 473***		

Charges à payer par postes du bilan = 233 012

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	44 406
Dettes fiscales & sociales	47 224
Autres dettes	141 382
TOTAL	***233 012***

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 350 730

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	350 730	100,00 %
TOTAL	***350 730***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

(suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 8 686

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablir(41810000)	8 686
TOTAL	***8 686***

Charges constatées d'avance = 1 649

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	1 649
TOTAL	***1 649***

Charges à payer = 233 012

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	44 406
TOTAL	***44 406***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	8 690
Autres charg.pers.a payer(42860000)	16 500
Primes de bilan cap(42861000)	4 000
Org.soc. ch/conges a pay.(43820000)	4 038
Org.soc. charges a payer(43860000)	6 400
Etat autres ch. a payer(44860000)	7 596
TOTAL	***47 224***

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av.a accord.(41980000)	141 382
TOTAL	***141 382***

(suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2024	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	6 515	6 441	6 441	6 441	6 014
b) Nombre d'actions émises	1 610 360				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	350 730	311 904	315 966	404 583	438 636
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	611 042	355 959	252 691	156 385	218 352
c) Impôt sur les bénéfices	-58 314	-51 883	-50 614	-49 269	-114 167
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	669 356	407 842	303 305	205 654	332 519
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	369 356	401 553	288 573	164 060	288 691
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	304 481	266 504	271 651	275 961	266 808
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	127 190	107 151	116 458	112 232	109 393

Observations complémentaires

(suite)

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS ABLIANCE	100 000	109 679	100	140 500		69 592		660 744	73 500	90 000
SAS BIOLABO	119 700	1 595 521	100	3 168 460				7 187 527	927 801	780 000
SRL BPC BIOSED	498 800	-548 097	100	4 000 000	3 200 000	367 434		2 261 160	-286 283	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										